République Française Arrondissement de NEUFCHATEAU Département des Vosges

COMMUNE DE DARNEY SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 25 juin 2021

Etaient présents: M. Yves DESVERNES - M. Jean Marc BOUSCHBACHER Mme Thérèse LALOGE - Mme Nicole DELAVILLE - Mme Petra LAURAIN M. Régis BELGERI Mme Coralie THOUVENOT - M. Pascal FERRARD - M. Anthony SCHIARATURA - M. Christophe DEMARQUE - M. Thibault HEINTZ - Mme Agnès JEANMICHEL - Mme Yasmine AKSU - M. Patrick ALBERTOLI.

Excusée:

Mme Sylvie PALUMBO pouvoir à Mme Thérèse LALOGE

Date de la convocation: 18 juin 2021

Début du conseil: 20 h

Monsieur le maire demande d'ajouter les points suivants :

4 - Création emploi CAE PEC

5 – convention programme "Bourgs-Centres, Petite ville de demain"

ORDRE DU JOUR:

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du dernier procès-verbal

- 1 Lotissement Hexagone : désistement vente parcelle A 626
- 2 Station d'épuration : échange parcellaire
- 3 Subventions aux associations
 - Informations et questions diverses

DÉSIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SÉANCE

En vertu de l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Mme Nicole DELAVILLE est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU DERNIER PROCÈS VERBAL

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du 27 mai 2021 Monsieur le Maire demande si les conseillers ont des remarques particulières à formuler.

Aucune observation n'étant émise, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

$1 - LOTISSEMENT L'HEXAGONE : désistement vente parcelle A 626 (délibération <math>n^{\circ}$ 2021.06.25/01)

Par leur courrier du 21 novembre 2020, Monsieur Olivier THIEBAUT et Madame Sonia JAVELOT proposaient d'acquérir la parcelle cadastrée section A 626 au lotissement l'hexagone. Or, par pli recommandé du 10 juin 2021 ceux-ci nous informent qu'ils ne souhaitent plus se porter acquéreurs de ce terrain.

Après concertation, le conseil par 14 pour et 1 abstention, prend acte de ce désistement, l'accepte et met en application la clause pénale du compromis soit un dédommagement à la commune de 1.768,00 € par suite de cette rupture unilatérale.

2 - STATION D'ÉPURATION : échange parcellaire (délibération n° 2021.06.25/02)

Lors des travaux de la station d'épuration, sur la parcelle cadastrée A 921 il y a eu une erreur d'implantation de clôture entourant les bassins. Celle-ci empiétait sur la parcelle cadastrée A 920, propriété de monsieur Olivier MARTIN. Il a donc été convenu de régulariser la situation par un échange de terrain.

A l'unanimité, le Conseil accepte cette proposition.

3 - SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS (délibération n° 2021.06.25/03)

Monsieur le Maire présente le tableau récapitulatif des demandes de subventions des associations.

Les Conseillers membres de l'une des associations ne participent pas au débat et au vote en tant que personne intéressée.

Il est décidé de verser :

- Association Les Amis du Patrimoine (4 votants : à l'unanimi	té) 300.00€
- Anciens d'A.F.N (à l'unanimité)	100.00 €
- Association Familiale (à l'unanimité)	2 500.00 €
- Association des parents d'élèves (à l'unanimité)	500.00 €
- A.S.D. (2 abstentions - 13 pour)	2 500.00 €
- Comité de Jumelage (7 votants : à l'unanimité)	500.00 €
- Comité d'entretien du Maquis de Grandrupt (à l'unanimité)	100.00 €
- Jeunes Sapeurs Pompiers (à l'unanimité)	500.00 €
- M.P.T. (1 abstention – 14 pour)	2 000.00 €
- Saône Lorraine (à l'unanimité)	200.00 €
- Pêche La Saône Vosgienne (à l'unanimité)	500.00 €
- Tennis club (14 votants : à l'unanimité)	500.00 €
- Fanfare de Monthureux/Saône (à l'unanimité)	250.00 €
- Légion Vosgienne (à l'unanimité)	100.00 €
- AMTA (à l'unanimité)	100,00€
- Centre de la Préhistoire (à l'unanimité)	100.00 €
- Darney, chemin faisant (4 votants : à l'unanimité)	800.00€

4 – CRÉATION EMPLOI CAE PEC délibération n° 2021.06.25/04)

Monsieur DESVERNES explique que dans le cadre du parcours emploi compétences (PEC) il est prévu un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE).

Ce contrat est un contrat aidé, réservé entre autre aux collectivités territoriales. Il s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.

La durée du travail est fixée à 30 h par semaine, la rémunération est fixée sur la base minimale du SMIC horaire multiplié par le nombre d'heures de travail, avec effet d'une durée initiale de 12 mois renouvelable dans la limite de 24 mois.

A l'unanimité, le conseil décide de créer cet emploi.

<u>5 – CONVENTION PROGRAMME "Bourgs-Centres, Petite ville de demain" (délibération n° 2021.06.25/05)</u>

Monsieur le maire rappelle qu'en date du 12 janvier 2021 la commune Darney a été labellisée *Petites Villes de Demain*.

Dans le cadre de ce programme national nous pourrons poursuivre la démarche de revitalisation engagée depuis janvier 2019, grâce aux soutiens techniques et financiers de l'État, de la Région et du Département.

Monsieur le Maire propose d'accepter la convention d'adhésion au programme national.

A l'unanimité, les membres acceptent cette proposition.

Informations et questions diverses

- 2ème tour des élections régionales : permanences ;
- terrain "Manté" (succession vacante non réclamée): estimation : 1270,00 € + 250 frais de la SAFER (le liquidateur) + frais notariés : candidature à l'acquisition de la parcelle jusqu'au 5 juillet 2021 ;
- ouverture d'une procédure de surendettement en cours à l'encontre d'une administrée : 6.605.48 € de dette de 2006... 2007.... (eau, assainissement, etc...);
- proposition par LA POSTE pour la réalisation du plan d'adressage et de dénomination des voies de la commune pour remédier aux disparités qui existent actuellement. A y réfléchir ;
- bilan des affouages 2021 : 73 stères et 8 affouagistes ; Travaux :
- la porte d'accès au local des bénévoles a été changée fin mai ;
- à la Barbeline : chape coulée le mardi 22 juin dans le local restant à la vente ou à la location ;
- les nouveaux mâts sont installés au monument tchèque ;
- installation au château de l'alarme anti-intrusion et de détecteurs de fumée par la société Homiris le mercredi 2 juin ;
- changement de fenêtres bâtiment mairie (toilettes femmes + couloir privé) ; Divers :
- lutte contre les chenilles processionnaires : en attente des pièges à phéromones ; on sera averti quand le matériel sera là. Les chênes dans l'enceinte du centre de la préhistoire en sont également envahis ;
- règlement intérieur cimetière en cours ;
- proposition Mr Casadeval pour entretenir les sépultures de grognards enterrés au cimetière. En attente de l'autorisation de son association.

dates:

- mercredi 30 juin commémoration thèque;
- 6 août : passage du jury maisons fleuries ;
- 26 juin à 8 h : premier nettoyage organisé par l'association Darney, chemin faisant :
- dimanche 27 : élections régionales ;
- lundi 28 : assemblée générale du syndic de la Barbeline.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h

Darney, le 25juin 2021 Le Maire

Y. DESVERNES